



REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune de CHAUMONTEL

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art. 48 de la loi du 5 avril 1884)

En séance ordinaire :



VENDREDI 29 SEPTEMBRE 2023 – 19 H 00

SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

En séance publique, avec retransmission en direct audio et vidéo sur le site
www.ville-chaumontel.fr

ORDRE DU JOUR :

- Approbation des procès-verbaux des séances du 9 juin 2023 et 26 septembre 2023
- Lecture des décisions du Maire prises dans le cadre de sa délégation depuis le dernier Conseil Municipal

RESSOURCES HUMAINES

1. Modification du tableau des effectifs des emplois permanents - *Rapporteur : Madame Isabelle SUEUR-PARENT*
2. Création deux emplois non permanents suite à un accroissement temporaire d'activité-
Rapporteur : Madame Isabelle SUEUR-PARENT

ENFANCE/SCOLAIRE

3. Modification du règlement intérieur des services périscolaires – *Rapporteur : Madame Isabelle SUEUR-PARENT*
4. Indemnités pour l'étude dirigée – *Rapporteur : Madame Isabelle SUEUR-PARENT*

ENVIRONNEMENT

5. Réduction des nuisances aériennes sur le territoire de la commune de Chaumontel –
Rapporteur : Madame Corinne TANGE

ASSOCIATIONS, VIE LOCALE ET EVENEMENTIEL

6. Demande de subvention exceptionnelle de la part de l'association du Judo Club -
Rapporteur : Monsieur José DA ROCHA

Fait à CHAUMONTEL, le 27 septembre 2023
Le Maire, Sylvain SARAGOSA

